

Présentation

Anne R. Larsen et Colette H. Winn

Volume 27, numéro 2, automne 1994

Écrits de femmes à la renaissance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Larsen, A. R. & Winn, C. (1994). Présentation. *Études littéraires*, 27(2), 5–9.
<https://doi.org/10.7202/501077ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

PRÉSENTATION

Il y a bien assez d'hommes qui écrivent,
mais peu de filles se meslent d'un tel exercice...
Catherine des Roches, *Œuvres* (1579)

À la Renaissance les écrits féminins commencent à se multiplier et à se diversifier. Aussi, vers la fin du dix-huitième siècle, le bibliographe La Croix du Maine recense-t-il dans sa *Bibliothèque* quelque quarante-six noms féminins, dont une quinzaine d'auteurs édités. On trouvera ici un échantillon représentatif de cette production. Les études qui suivent portent sur les grands courants littéraires, intellectuels et polémiques de l'époque (Pétrarquisme et Néo-platonisme, roman de chevalerie, tradition nouvellesque, *querelle des femmes et querelle des amies*, évangélisme, mysticisme, cosmographie) et sur diverses auteures, certaines relativement bien connues (Hélisenne de Crenne, Pernelle du Guillet, Louise Labé, Marguerite de Navarre, Marguerite de Valois, Thérèse d'Avila) tandis que les autres ont été, jusqu'à la dernière décennie, ignorées ou du moins négligées (Anne de France, Marie de Cotteblanche, Madeleine et Catherine des Roches, Gabrielle de Coignard, Marie de l'Incarnation). Les collaborateurs à ce numéro, d'origine américaine, canadienne, française ou suisse, privilégient une approche historique, textuelle ou comparatiste ; ils s'intéressent tout particulièrement aux genres dits « mineurs » auxquels les femmes de la Renaissance se sont essayées (élégies, épîtres, songes, autobiographies spirituelles, lettres, traductions, les genres de l'exemplaire et ceux qui participent de la littérature personnelle). Ce numéro fait suite à un autre projet qui vient récemment d'aboutir (Larsen et Winn). Notre but ici et là fut de regrouper les travaux d'éminents spécialistes, souvent éparpillés dans des revues spécialisées, dans l'intention de fournir une sorte d'état présent des recherches sur la production féminine à la Renaissance et éventuellement d'engager le dialogue entre chercheurs de différents pays. Le lecteur trouvera de multiples échos entre les articles réunis ici.

Qui est donc au juste la femme qui écrit à la Renaissance ? Comment se définit-elle ? Comment choisit-elle de se *représenter* ? Comment la prise de parole se fait-elle en un siècle où la femme est tenue de se taire plutôt que de se dire, de se cacher plutôt que de se montrer ? Quels sont la nature et les enjeux de cette prise de parole ?

Comment la femme *s'appropri*e-t-elle les genres narratifs et poétiques de l'époque ? Enfin, comment se pose à la Renaissance la question de la spécificité du discours féminin ?

Colette H. Winn nous donne un aperçu historique en esquissant le contexte social et culturel dans lequel s'inscrivent les œuvres analysées ici. Son examen des traités de morale mondaine et de guides dévotionnels marqués par l'idéologie régnante, tels que les *Enseignemens* d'Anne de France (1504-1505) ou les *Œuvres chrestiennes* de Gabrielle de Coignard (1594), souligne le rôle primordial joué par la femme dans le processus d'endoctrinement et nous amène à reconsidérer la question posée ces dernières années par Joan Kelly-Gadol. Y a-t-il eu une « Renaissance féminine » ? Les femmes ont-elles pu profiter de l'épanouissement culturel que leur promettait l'ère moderne ? Le terme « re-naissance » suppose une naissance, une prise de conscience sur la condition réelle des femmes. Or le « conditionnement culturel » est tel à l'époque que l'on voit la femme participer de plein gré à l'entreprise qui entretient sa servitude. Jouissant d'une position privilégiée et d'un pouvoir, certes limité, au sein de la société patriarcale, les grandes princesses de la Renaissance ne font pas figure de chefs de file. Anne de France et Marguerite de Navarre ne questionnent pas les contraintes sociales, matrimoniales et politiques de leur sexe et restent très attachées aux institutions de leur temps. La conception qu'elles se font de la femme, de sa place au sein de la famille et de la société, ne diffère guère de celle que s'en faisaient les doctrinaires mâles. Ce sont les auteures d'origine bourgeoise, une Hélienne de Crenne, une Louise Labé, une Madeleine Neveu, une Nicole Estienne, qui contestent l'ordre hiérarchique des sexes, l'injuste répartition des devoirs entre les femmes et les hommes, et tout spécialement la domestication des filles qui entrave leurs aspirations littéraires. Toutefois, l'éveil de la conscience féminine que nous voyons chez elles ne se fait que très lentement.

L'article de Winn aborde également deux grands thèmes, deux axes autour desquels s'organisent les contributions de ce numéro : la problématique de la représentation, reprise ensuite par Martine Debaisieux, Daniel L. Martin, Hélène Trépanier et Marie-Florine Bruneau, et la question de l'appropriation de genres poétiques et narratifs, traitée par François Cornilliat, Élisabeth Caron et Anne R. Larsen.

Martine Debaisieux examine le phénomène d'effacement et de dispersion qui caractérise à la Renaissance l'écriture au féminin, l'apparition masquée et fuyante du sujet écrivain, signe d'une identité indécise, toujours manquante, peut-être encore

inconnue. Elle se propose d'élucider la position idéologique contradictoire d'Hélisenne de Crenne et certains traits propres à son œuvre, qui peuvent paraître déconcertants, notamment la multiplication des points de vue dans les *Epistres familiales et invectives* et les trois parties des *Angoisses douloureuses qui procedent d'amours*, la confrontation particulièrement provocante et subversive du registre profane et du registre sacré et l'usage contradictoire des modèles culturels. À l'époque pré-classique, conclut Debaisieux, « l'expression du "Je" féminin (comme sujet désirant) ne peut être communiquée qu'au prix d'une "cohérence interne" », d'un jeu de renvois et de contradictions qui permet à l'auteure de dépasser les limites esthétiques et morales imposées par la tradition.

Daniel L. Martin considère la problématique de la représentation dans les *Élégies* de Louise Labé. La femme qui s'enhardit jusqu'à rendre publique son œuvre et revendique l'entière responsabilité de sa publication comme le fait Louise Labé dans ces textes, et qui plus est réclame le droit de chanter, comme les poètes masculins, les plaisirs des sens est assurée de s'attirer les jugements péjoratifs. Louise Labé y gagna le titre de « plebeia meretrix ». Lorsqu'elle choisit le genre élégiaque qui accorde une large place au « je » et un modèle tel que les *Heroïdes* d'Ovide, qui exalte tout particulièrement l'expression féminine, Louise Labé choisit un chemin, certes solitaire, qui devait la placer non seulement au rang des « héroïnes célébrées par la Fable » dont elle s'inspirait, mais aussi parmi « les femmes illustres » de son temps.

Hélène Trépanier étudie la rhétorique du prologue du *Château intérieur* de Thérèse d'Avila dans son contexte historique — l'Espagne post-tridentine — et selon sa portée pragmatique — échapper à la condamnation inquisitoriale. Elle nous montre comment Thérèse d'Avila parvient à tirer profit des *topoi* traditionnels d'obéissance, d'humilité, d'impuissance et de dévotion afin de légitimer son accès à l'écriture et faire entendre son enseignement. Ces *topoi* constituent en même temps un discours subversif car ils renforcent un nouveau système de valeurs opposé, selon Trépanier, « à la spéculation théologique, à la raison "masculine", à l'autorité religieuse ». Ces valeurs seront reprises par la mystique française du XVII^e siècle.

Enfin, Marie-Florine Bruneau éclaire la stratégie particulièrement efficace que déploie Marie de l'Incarnation dans sa venue à l'écriture. Dans son autobiographie spirituelle et sa correspondance avec Claude Martin, son fils unique resté en France et l'éditeur éventuel de ses œuvres, Marie de l'Incarnation a recours aux thèmes traditionnels de la littérature mystique féminine, l'amour maternel et l'abandon de

l'enfant, pour s'autoriser sa vocation littéraire et justifier l'inscription du sujet poétique dans le texte. La résistance de la mère aux revendications et à la culpabilisation filiales est à l'origine de l'écriture du désir et de l'affranchissement des exigences sociales de la maternité.

Les trois derniers articles traitent de l'appropriation de textes et de traditions littéraires tels que le récit de miracle, la « tradition du baiser » et le genre de la traduction. Dans son analyse de la 72^e — et dernière — nouvelle de l'*Heptaméron*, François Cornilliat se penche sur les enjeux idéologiques et rhétoriques de la « laïcisation » du récit de miracle. Une naïve religieuse, engrossée par son confesseur, relate sa mésaventure à la duchesse d'Alençon qui, imbuë d'évangélisme, convainc la nonne qu'au lieu de s'en remettre au pouvoir illusoire du Pape ou à celui, tout autant fictif de la Vierge Marie, elle ferait mieux de dialoguer directement avec Dieu sans intercession « humaine ». L'intervention de la duchesse est liée à l'activité du récit, d'un récit désacralisant. Car contrairement à la Vierge dans les *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coinci, laquelle répare la faute au moyen du Credo qu'on lui adresse, la duchesse d'Alençon, qui est aussi l'auteure du livre, a pour fonction narrative de dissiper l'ambiguïté de la confession : ce que, femme, elle s'entend raconter par une femme, « n'est pas une prière », selon Cornilliat, « et n'a aucune valeur sacramentelle. C'est un pur récit ». De même, la femme dont le corps est délivré du mythe de la virginité assigne à l'honneur féminin un sens tout autre que celui que lui assignait l'homme, pour qui cet honneur n'était qu'hypocrisie et orgueil. La femme qui tient à son honneur le fait non pour y gagner glorieuse renommée, mais pour échapper au pouvoir masculin.

Élisabeth Caron considère la manière dont les écrivaines s'approprient la « tradition du baiser », une tradition qui connut dans les années 1540 à 1550 une faveur considérable et causa « grand tort aux femmes ». Caron définit la poésie féminine comme « euphorique » et « égalitaire ». Les auteures telles que Pernette du Guillet, Louise Labé, Marguerite de Navarre et Marguerite de Valois empruntent les figures chères aux poètes de leur temps (la quasi-mort, l'échange des âmes, l'élévation, la nouvelle vie) afin de dénoncer les lieux communs qui leur nuisent, mais aussi d'exprimer « leur désir toujours contrecarré d'un rapport heureux, empreint d'intelligence et de générosité ». Cependant rien ne s'accomplit dans les textes féminins « que le fantasme d'une intense union qui se déclare fantasme ».

La traduction par Marie de Cotteblanche de trois dialogues de Pierre Messie, à laquelle l'érudite parisienne a ajouté une préface qui est transcrite par Anne R. Larsen

PRÉSENTATION

pour la première fois depuis la publication de l'œuvre en 1566, vient conclure ce numéro. Les théoriciens de la Pléiade jugeaient la traduction à la fois propice à l'enrichissement de la langue française et fort « utile pour instruyre les ignorans des Langues etrangeres en la congoissance des choses » (Du Bellay, *Deffense*, I, v). Cotteblanche, qui s'approprie la voix du traducteur, trouve dans cet « exercice » un moyen de se dire et de formuler ses aspirations d'auteure. Larsen relève dans sa préface les « subtilitez feminines » (le cryptonyme, l'évocation de la bienfaitrice qui est manière de se dire par personne interposée, la nécessité de se justifier) supposées désamorcer la critique. Mais surtout la traductrice y évoque son amitié pour sa bienfaitrice, amitié qui se base sur une complicité du savoir et une communion sororale.

Cette amitié entre femmes de lettres ou encore ce sens de la responsabilité qu'ont les plus fortunées envers les plus humbles, les « mères » envers les « filles » comme il a été souligné dans les traités de morale mondaine, sont empreints tout à la fois « d'intelligence et de générosité ». N'est-ce pas là, pour conclure, l'un des puissants ressorts du discours féminin à la Renaissance, ressort mis si fortement en évidence dans les ruelles des érudites du XVII^e siècle ? Car c'est à plusieurs, affirme Louise Labé dans son « epistre dedicatoire A M.C.D.B.L. », que les femmes pourront véritablement « s'animer l'une l'autre à si louable entreprise [que celle des] sciences vertueuses » (p. 42).

Anne R. Larsen
Hope College

Colette H. Winn
Université de Washington

Références

- DES ROCHES, Madeleine et Catherine, *Œuvres*, éd. Anne R. Larsen, Genève, Droz, 1993.
DU BELLAY, Joachim, *la Deffence et illustration de la langue françoise*, éd. Henri Chamard, Paris, Didier, 1949.
KELLY-GADOL, Joan, « Did Women Have a Renaissance? », dans *Becoming Visible: Women in European History*, éd. Renate Bridenthal et Claudia Koonz, Boston, Houghton Mifflin, 1977, p. 139-164.
LABÉ, Louise, *Œuvres complètes*, éd. François Rigolot, Paris, Garnier-Flammarion, 1986.
LARSEN, Anne R. et Colette H. WINN éd., *Renaissance Women Writers: French Texts/American Contexts*, Detroit, Wayne State University Press, 1994.